

# PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre. Le projet de budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

Ce budget intègre une diminution conséquente de la DGF 2017

Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

## 1 ELEMENTS DE CONTEXTE

### Economique

La commune de Beaufou située dans la communauté de communes Vie et Boulogne bénéficie de la dynamique de ce territoire.

De plus, située à moins de 25 kms de la Roche-sur-Yon, Challans et Montaigu, elle exerce son attractivité sur les jeunes couples.

### Evolution de la population

La population est en forte croissance, 1 456 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour 1 147 au 1<sup>er</sup> janvier 2011., 27 % en 10 ans.

Alors que la population vendéenne a progressé de 1,34 % entre 2009 et 2016, la population communale a augmenté de 3,65 % dans la même période.

La population est jeune : 44,7 % de la population est âgée de 0 à 30 ans.

### Social

L'augmentation de la population engendre une utilisation accrue de l'ensemble des services proposés

## 2 PRIORITES DU BUDGET

En fonctionnement : pérennisation des services offerts à la population et mise à niveau pour suivre l'augmentation de la population

En investissement, 2017 sera une année de travaux importants : aménagement des abords de la mairie et des équipements publics et du commerce

### 3 RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 873 568 € soit un budget en augmentation de 1% par rapport à celui de 2016 ( € ) :

#### **Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de -3,1 % entre 2015 et 2016**

La diminution des dépenses réelles de fonctionnement en 2016 s'explique principalement par la baisse des autres charges courantes (-34 K€) compte tenu de l'absence de soutien à un budget annexe comme en 2015 et des charges à caractère général (-10 K€). Il faut noter la progression des charges de personnel (+4 K€).

Rapportées à l'habitant, les dépenses de fonctionnement de l'année 2016 atteignent 462 euros pour **BEAUFOU**, les données 2016 n'étant pas disponibles, aussi nous rappelons que l'indicateur de la strate en 2015 était de 628 euros par habitant.

Structurellement en 2016, les autres charges courantes représentent la première dépense avec 37,9% des dépenses de fonctionnement et les charges de personnel représentent 27,7% (avec les remboursements d'assurance du personnel).

En 2017, il est prévu une augmentation des charges de 0.79 % en intégrant une assurance dommage ouvrage (4 000 euros) pour les travaux de bâtiments inscrits au programme d'investissement et des frais bancaires (5 000 €) pour un rachat d'emprunt

Intitulé	BP 2016	CA 2016	BP 2017	BP2017/BP 2016
011 Charges générales	172 200	160 718.82	179 400	+ 4.18 %
014 Restitution impôts jeunes agri	2 000	1 516.00	2 000	0
65 Autres charges courantes	252 500	240 545.80	250 500	-0.79 %
66 Charges financières	16 000	11 201.66	19 000	0
012 Charges de personnel	185 490	176 807.72	182 490	+3.21
VIREMENT A INVESTISSEMENT	195 024		210 178	
Amortissement	30 000	47 162.26	30 000	
<b>TOTAL DEPENSES FONCT</b>	<b>853 214.00</b>	<b>637 952.26</b>	<b>873 568</b>	<b>+0.79 %</b>

### **Recettes de fonctionnement**

#### ● Recettes :

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 873 568 €.

Elles se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important des recettes est constitué par les encaissements des impôts et taxes qui représentent 61% des ressources de la ville soit 537 400 €

- Le deuxième poste le plus important est celui concernant les dotations et participations pour un montant de 282 500 (soit 33% des recettes de fonctionnement).

Intitulé	BP 2016	BP 2017
<b>70 Vente récolte et divers</b>	<b>2 000</b>	<b>3 000</b>
<b>Remboursement perso ass</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>538 169</b>	<b>537 400</b>
Impôts locaux	316 203	319 000
Compensation com de com	110 000	118 000
Solidarité CDC (DSC)	30 184	29 400
Dotation de péréquation CCVB (FPIC)	51 782	44 000
Droits de mutation	30 000	27 000
<b>74 Dotations subventions</b>	<b>251 005</b>	<b>292 500</b>
Dotation forfaitaire	160 000	159 000
Dotation solidarité rurale	40 000	77 000
Dotation de péréquation	25 000	28 000
Dotation de péréquation T P	3 500	3 500
Compens exo TH TF	17 505	20 000
CEJ	5 000	5 000
<b>75 Locations et divers</b>	<b>28 000</b>	<b>18 500</b>
Location et salles	25 000	16 000
remb, assurances, materiel,,,	3 000	2 500
<b>Amortissement</b>	<b>12 168</b>	<b>12 168</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>841 342</b>	<b>873 568</b>

La prévision des recettes de fonctionnement est en augmentation globale de 3.8 %

Augmentation des bases des impôts locaux

TH : +5 maisons en 2017 avec une revalorisation forfaitaire des bases à 0,4% en 2017

L'évolution de la population permet de contenir la diminution de la DGF

2017	
Simulation DGF avec une population corrig. de	81
Population DGF après correction	1 480
Evolution population n/n-1	5,79%
1-Part fixe	161 468
2-Part variable population	6 167
3- Redistribution interne - écrêtement	0
4- Prélèvement redressement des comptes publics	-8 243
<b>DGF simulée avec une variation de population</b>	<b>159 392</b>
Ecart Simulation / dot. notifiée en €	-2 076
Ecart Simulation / dot. notifiée en %	-1,29%

<b>POPULATION INSEE 2016</b>	<b>1 375</b>
<b>POPULATION INSEE 2017</b>	<b>1 456</b>
EVOLUTION POPULATION INSEE en hab.	81
EVOLUTION POPULATION INSEE en %.	5,9%

Places de caravanes (nombre*2 si éligible DSU-DSR BCENTRE n-1)	0
--	---

RESIDENCES SECONDAIRES 2016	24
RESIDENCES SECONDAIRES 2017	24
VARIATION RES SECOND	0

<b>POPULATION DGF 2016</b>	<b>1 399</b>
<b>POPULATION DGF 2017</b>	<b>1 480</b>
EVOLUTION POPULATION DGF en hab.	81
EVOLUTION POPULATION DGF en %.	5,79%

## DOTATION DE SOLIDARITE RURALE

Au BP 2016 la DSR était prévue pour 40 000 euros, et la recette réelle a été de 65 359 euros

La part « cible » de la DSR explique en grande partie cette évolution.

Cette dotation, réservée à 10 000 communes en France, est liée au potentiel fiscal des ménages et au revenu par habitant.

En 2016 Beaufou se situait à la 8 640<sup>e</sup> position.

En 2015 : 7 278<sup>e</sup> position

En 2014 : 9 976<sup>e</sup> position

		2 014	2 015	Evolution n/n-1		2 016	Evolution n/n-1		2 017	Evolution n/n-1	
				en €	en%		en €	en%		en €	en%
DSR	<b>bourg centre</b>	<b>42 086</b>	<b>53 266</b>	<b>11 180</b>	<b>27%</b>	<b>65 359</b>	<b>12 093</b>	<b>23%</b>	<b>77 777</b>	<b>12 418</b>	<b>19%</b>
	<b>péréquation</b>	28 240	31 015	0		0	0		0	0	
	<b>cible</b>	13 846	22 251	2 775	10%	34 237	3 222	10%	37 318	3 081	9%
				8 405		31 122	8 871	40%	40 459	9 337	30%
DNP	<b>principale</b>	<b>25 142</b>	<b>28 890</b>	<b>3 748</b>	<b>15%</b>	<b>27 806</b>	<b>-1 084</b>	<b>-4%</b>	<b>27 806</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
	<b>majoration</b>	24 075	28 890	4 815	20%	27 806	-1 084	-4%	27 806	0	0%
		1 067	0	-1 067		0	0		0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>67 228</b>	<b>82 156</b>	<b>14 928</b>	<b>22%</b>	<b>93 165</b>	<b>11 009</b>	<b>13%</b>	<b>105 583</b>	<b>12 418</b>	<b>13%</b>

La réforme prévue par la loi de finances de 2016 pour 2017 intégrait la DNP dans le cadre d'une nouvelle DSR élargie avec de nouvelles conditions d'éligibilité.

La loi de finances de 2017 supprime la réforme et la reporte à 2018.

Le comité des finances locales va décider de la répartition de l'enveloppe entre les différentes parts de la DSR.

## Le financement des équipements

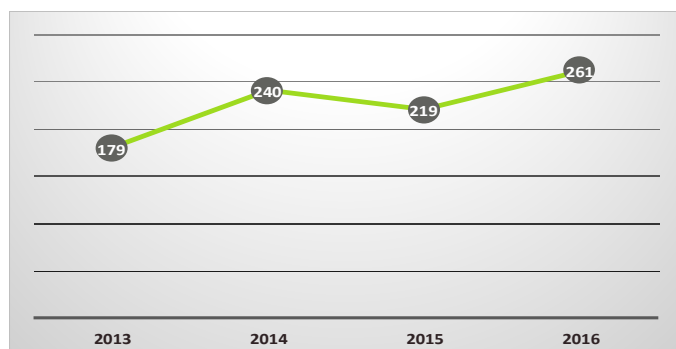
Le montant des investissements après intégration des restes à réaliser est constitué principalement des travaux d'aménagement des abords de la mairie et de rénovation du dernier commerce de la commune.

Des subventionnements ont été accordés pour ces travaux par l'Etat (FSIL) et le département (CCU)

DEPENSES	TTC en euros	RECETTES	TTC en euros
<b>BATIMENTS- MATERIEL</b>		<b>Excédent fonctionnement 2016</b>	<b>282 306.85 €</b>
Matériel et divers (petit matériel)	10 000.00 €		
Local technique études	22 500.00 €	<b>FCTVA 2015</b>	<b>40 000.00 €</b>
Tondeuse électrique	20 000.00 €	<b>TAXE AMENAGEMENT</b>	<b>20 000.00 €</b>
Local technique	200 000.00 €		
Local réserve restaurant	100 000.00 €		
<b>352 500.00 €</b>		<b>SUBVENTIONS</b>	
<b>VOIRIE</b>			
SYDEV éclairage	15 835.00 €	<b>Fonds de concours 17 CC</b>	<b>70 776.00 €</b>
Budget annuel	50 000.00 €	<b>FSIL</b>	<b>420 000.00 €</b>
Travaux annuels	8 000.00 €	<b>CCU travaux</b>	<b>125 000.00 €</b>
Rue Faucheron	100 000.00 €	<b>FISAC</b>	<b>90 000.00 €</b>
<b>173 835.00 €</b>		<b>CCU Etudes C Départemental</b>	<b>9 000.00 €</b>
<b>URBANISME</b>		<b>Conseil Départemental Millière</b>	<b>10 000.00 €</b>
Abords de la mairie	877 346.00 €	<b>Vivantière</b>	<b>10 000.00 €</b>
Commerce	424 520.00 €	<b>Fonds parlementaire</b>	<b>29 000.00 €</b>
		<b>CD arrêt de car</b>	<b>10 000.00 €</b>
		<b>CD dernier commerce</b>	<b>20 000.00 €</b>
		<b>Yon et Vie commerce</b>	<b>30 000.00 €</b>
		<b>Plan Héritage Multi sports</b>	<b>8 330.00 €</b>
<b>1 301 866.00 €</b>		<b>Subvention désherbage alternatif</b>	<b>4 473.00 €</b>
<b>SECURITE ROUTIERE</b>		<b>DETR</b>	<b>42 799.80 €</b>
La Milière	16 800.00 €	<b>EMPRUNT</b>	<b>171 047.85 €</b>
<b>16 800.00 €</b>			
<b>URBANISME QUALITE VIE</b>			
Jeux	15 000.00 €		
Cadre de vie	10 000.00 €	<b>Amortissement</b>	<b>30 000.00 €</b>
<b>25 000.00 €</b>		<b>Virement du fonctionnement</b>	<b>210 178.00 €</b>
<b>REMBOURSEMENT CAPITAL</b>	<b>39 000.00 €</b>		
<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>12 168.00 €</b>		
<b>DEFICIT 2016</b>		<b>EXCEDENT invest 2016</b>	<b>298 257.50 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 921 169.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 921 169.00 €</b>

## 4 NIVEAU DE L'ÉPARGNE BRUTE (ou CAF) et NIVEAU DE L'ÉPARGNE NETTE

### Évolution de la CAF nette sur la période 2013/2016



Nous soulignons la nécessité d'évaluer l'autofinancement net sans prendre en considération le produit des cessions d'immobilisations afin d'apprécier la capacité financière de la commune à dégager un autofinancement sans tenir compte de phénomènes exceptionnels.

**Le niveau de la CAF nette en 2016 progresse de 42 K€ par rapport à 2015 et représente un montant de 261 K€.**

**Rapportée à l'habitant la CAF nette en 2016 représente 190 euros par habitant, et nous rappelons que l'indicateur de la strate en 2015 était de 83 euros par habitant.**

## 5 ENDETTEMENT

Un nouvel emprunt de 171 000 € est inscrit au budget.

On note aussi l'arrêt en 2017 de 2 prêts de 52 000 € et de 24 000 €

### Emprunts en cours

Année	Banque	Libellé	Dette origine	Taux	Dernière échéance	Echéance	Capital	Intérêt
2002	C MUTUEL	ACHAT MAISON	52 000.00	4.99%	01/03/2017	4 945.04	4 735.51	209.53
2007	C MUTUEL	CANTINE ET MAISON INVEST	450 000.00	4.09%	30/04/2025	35 443.60	21 451.47	10 992.13
2011	FFT	2011	24 000.00	0.00%	30/11/2017	4 000.00	4 000	
						<b>44 388.64</b>	<b>33 186.98</b>	<b>11 201.66</b>

Le capital restant du au 01/01/2017 s'élève à 258 617 €

Avec un nouvel emprunt de 171 000 le capital restant du au 31/01/2017 s'élèverait à 398 929 euros

## 6 NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2016 et 2017

L'augmentation des recettes provient de l'augmentation des bases (nouvelles constructions)

en milliers d'euros

	LES BASES			
	2013	2014	2015	2016
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>794</b>	<b>828</b>	<b>859</b>	<b>926</b>
Evolution en K€	70	34	31	68
Evolution globale	+ 9,73%	+ 4,22%	+ 3,79%	+ 7,86%
Evolution réelle	+ 7,79%	+ 3,29%	+ 2,87%	+ 6,79%

	LES TAUX				EVOLUTION 2016 / 2013 en %
	2013	2014	2015	2016	
<b>Taxe d'habitation</b>	18,88%	18,88%	19,07%	<b>19,07%</b>	<b>+ 1,0%</b>
<b>Foncier bâti</b>	16,59%	16,59%	16,76%	<b>16,76%</b>	<b>+ 1,0%</b>
<b>Foncier non bâti</b>	34,77%	34,77%	35,12%	<b>35,12%</b>	<b>+ 1,0%</b>

## 7 PRINCIPAUX RATIOS

### **1 – La marge d'autofinancement courant (MAC)**

Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre : les charges de fonctionnement augmentées du remboursement en capital de la dette (compte 16) et les produits de fonctionnement.

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs.

**RATIO BEAUFOU BP 2017 : 0,83**

### **2 – La rigidité des charges structurelles**

Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre :

les frais de personnel (chapitre 012) augmentés de l'annuité de la dette (compte 16 pour le capital et compte 66 pour les intérêts) et les produits de fonctionnement.

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 2 pour les communes de moins de 2000 habitants et s'il est supérieur à 1,8 pour les communes dont la population est comprise entre 2000 et 5000 habitants.

**RATIO BEAUFOU BP 2017 : 0,28**

### **4 – La capacité de désendettement**

Ce ratio se calcule en effectuant le rapport entre :

l'encours de dette à la clôture de l'exercice et l'épargne brute.

Il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.

**RATIO BEAUFOU BP 2017 : 1,23 année**

## 8 EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Le personnel est stable depuis 4 ans : service administratif 1,70 équivalent temps plein

Service technique 3,23 équivalent temps plein

Il n'est pas prévu de création de poste en 2017

(*) FRAIS DE PERSONNEL / DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	2013	2014	2015	2016
<b>BEAUFOU</b>	<b>29,1%</b>	<b>21,4%</b>	<b>25,8%</b>	<b>27,7%</b>
France [500-2000 hab.]	40,7%	41,8%	42,3%	n.d.

*Données actualisées des finances*